

Étude réalisée par **bio** Intelligence Service
Initiée par le Cabinet Pierre Robin

Soutenue par l'ADEME,
la Ville de Paris,
le Conseil Régional Rhône Alpes,
les sociétés Eurofield et Green Style

Cabinet

Pierre
Robin

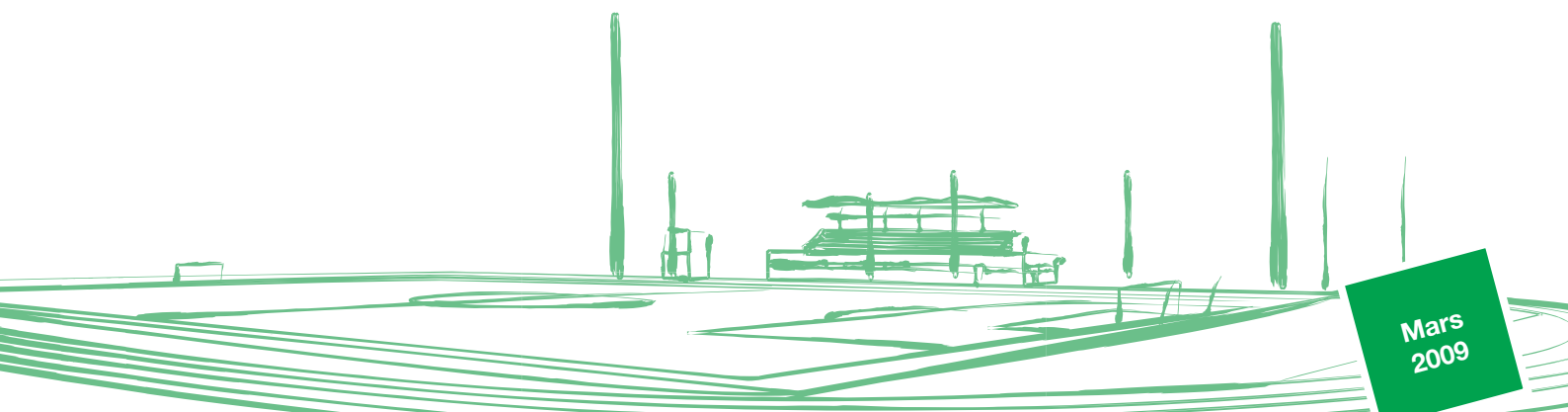
CONCEPTION
ET MAÎTRISE D'ŒUVRE
COMPLEXES SPORTIFS

ÉCO-PROFIL

D'UN TERRAIN DE FOOTBALL

Analyse environnementale comparative
de terrains de football en
gazon naturel
ou
gazon synthétique

SYNTHÈSE DE L'ANALYSE DE CYCLE DE VIE COMPARATIVE
D'UN TERRAIN DE FOOTBALL EN GAZON SYNTHÉTIQUE
OU EN GAZON NATUREL



Mars
2009

ÉDITO

Notre cabinet de conception et maîtrise d'œuvre prône, depuis sa création en 1987, des constructions **éco-responsables** et surtout une **exploitation raisonnée** des ressources naturelles. Nous sommes en effet convaincus qu'un aménagement sportif, quel qu'il soit, peut et doit, s'intégrer et respecter son environnement. Dans cette logique, nous avons initié une étude portant sur l'Analyse de Cycle de Vie comparative d'un terrain de football en gazon synthétique ou gazon naturel, dont est issu cet éco-profil.

Le **football**, de par ses infrastructures, a un impact écologique. Devons-nous favoriser le développement des terrains en gazon synthétique ? Est-il plus judicieux de choisir le gazon naturel ?

Le but de cette étude n'est pas d'apporter une réponse définitive. Notre intention, lors de son instigation, était de **dynamiser le débat** sur ce sujet. Nous voulions réunir des acteurs majeurs du secteur, les faire réfléchir, les faire échanger, pour pouvoir nourrir, d'informations impartiales, la discussion qu'ils rencontrent lors de la mise en œuvre de tous nouveaux projets : **synthétique ou naturel ?**

Au final, l'étude propose à tous les intervenants et décideurs en matière d'équipements sportifs, une **approche objective d'aide à la décision** quant au type de gazon adapté à leurs projets. Plus qu'un simple constat, il propose des **pistes d'amélioration** pour les projets d'installation sportive. C'est aussi sur leur durée de vie, que ces dernières peuvent participer à la préservation des ressources naturelles locales.

Ce long travail n'aurait pu être possible sans l'implication de l'équipe du cabinet et la collaboration étroite de nos partenaires, le concours de la Ville de Paris et la participation de la Région Rhône-Alpes. Notre région qui a su, par sa motivation et son pragmatisme, démontrer qu'elle pouvait devenir un acteur au niveau national. Je tiens à les remercier, tous, une nouvelle fois.

J'espère que la lecture de l'éco-profil, synthèse du rapport* d'Analyse de Cycle de Vie comparative, vous apportera les données utiles qui nous permettront d'imaginer **des solutions encore plus respectueuses de l'environnement.**

Pierre Robin
Directeur

* le rapport complet est disponible sur demande auprès du Cabinet Pierre Robin.

